

Sujet :[INTERNET] TR: PPRM Saint -Didier-de-la-Tour

Date :Fri, 5 Nov 2021 10:05:31 +0000

De :E Constan

Pour :ddt-pprm-stdidierdelatour@isere.gouv.fr <ddt-pprm-stdidierdelatour@isere.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

Suite à l'étude de l'avis d'enquête publique du PPRM du bassin lignitifère de Saint-Didier-de-la-tour,

Et habitant sur la commune de Saint André le Gaz, je me permets d'émettre quelques observations quant à la classification des parcelles du quartier de la gare en zone actuelle UB.

En effet il y a une disparité de traitement entre les parcelles non bâties sur cette zone, que vous pourrez constater sur le document « projet de zonage réglementaire fond Castral Saint André le Gaz » de Mars 2021,

Certaines parcelles non construites sont de couleurs Bleues et d'autre de couleurs Rouges alors que les risques sont équivalents voir moindre selon les zones

Pour Exemple et facilité l'identification référence cadastrale des parcelles:

- Parcelle 000AD80 parcelle non bâtie sur le plan cadastral (avec risque RE2 et présence d'ancienne galerie dessous) est bleue en zone constructible sous conditions
- Parcelle 000AD85 (zone bâtie)et Parcelle 000AD86 (zone non bâtie) faisant parties du même terrain d'habitation sont bleu en zone constructible sous conditions
- Alors que Parcelle 000AD83 (zone Bâtie) et parcelle 000AD84 (zone non bâtie et risque RE0) faisant parties du même terrain d'habitation est rouge zone inconstructible

L'ensemble de cette zone étant urbanisée depuis le début des années 1900 , et la zone ayant été classée en Aléa de risque faible et sachant que les risques par parcelle ont été définis suite aux différents sondages.

Je pense que les parcelles en risque de niveau 0 , faisant parties du même terrain et servant de ce faite de voirie d'accès et de passage des différents réseaux d'une habitation(en zone constructible sous conditions) doivent bénéficier également de la réglementation de Zone constructible sous conditions.

Pour étayer mon exemple , nous habitons au 20, Rue Anatole France 38490 Saint André Le Gaz,

Notre maison est située sur la parcelle 000AD83 a été construite en 1905.

Nous avons fait beaucoup de travaux de réhabilitation dans cette dernière et aucun problème structurel n'a été relevé.

Par contre l' ensemble des réseaux de tout à l'égout passe par la parcelle 000AD84 et le raccordement est fait sur cette parcelle à environ 40 mètres de la maison(sur la Rue Anatole France).

Lors de ces travaux, une étude de sol (3 mètres de profondeur sur 80 mètres de longueur)a été faite et aucune anomalie constatée.

L'ensemble de l'accès véhicule passe également depuis toujours par cette parcelle.

Merci de trouver en pièces jointes les document suivants :

- PPRM du bassin Lignitifere de Saint Didier de la Tour « projet Zonage Règlementaire » Saint-André Le gaz
- Cartographie de l'ALEA Tassement effondrement
- Extrait du plan Cadastral Section AD Feuille 000AD01 reprenant les parcelles et détail de mon courrier
- Rapport BRGM/RP-57946-FR avec zone décembre 2009 avec zoom de la zone concernée

Comptant sur votre sollicitude , je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations distinguées

Cordialement

Mr Emmanuel CONSTAN